



La participation des enfants dans le processus de médiation familiale

Participants recherchés pour une étude

Des enfants de 8 ans et plus ayant été rencontrés dans le cadre d'un processus de médiation familiale au cours des 12 derniers mois.



Qu'est-ce que cette recherche?

Cette étude est dirigée par **Sylvie Drapeau**, Ph.D., professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval. Nous voulons documenter le point de vue d'enfants qui ont été rencontrés dans le cadre d'un processus de médiation familiale. Pendant l'entrevue et dans les limites de ses capacités, votre enfant sera invité à s'exprimer sur différents thèmes : son expérience, sa compréhension du processus de médiation ainsi que sur les aspects qui ont été aidants et moins aidants lors de son implication.

Que dois-je faire, que doit faire mon enfant?

Votre implication dans cette recherche consiste à autoriser votre enfant à participer à une entrevue en ligne d'environ 20 à 30 minutes. Après ce consentement, votre enfant sera invité à participer à une entrevue, en présence d'une personne qui détient la formation et l'expérience requises pour mener des entrevues auprès des enfants. Vous serez aussi invité à répondre à un court questionnaire d'environ 10 à 15 minutes au sujet de votre réalité familiale, du processus de médiation familiale, des circonstances ayant mené à la participation de votre enfant en médiation ainsi que de votre appréciation générale de cette participation.

Mon enfant est-il obligé de répondre?

Non. Tout comme vous, votre enfant est complètement libre de répondre ou non aux questions. Il pourra arrêter l'entrevue quand bon lui semble, et ce, sans aucune conséquence. Avant de débiter l'entrevue, nous vérifierons avec lui s'il est toujours d'accord pour participer.

Pourquoi mon enfant et moi devrions participer?

Votre participation et celle de votre enfant sont essentielles pour mieux connaître et améliorer les services offerts en médiation familiale. Les résultats de cette étude permettront d'éclairer les médiateurs familiaux dans leur pratique afin de favoriser une expérience positive à la fois pour les parents et les enfants.

Une entrevue en ligne avec un enfant, ça se passe comment?

Afin de préserver la confidentialité, votre enfant devra se trouver dans un espace isolé de la maison, seul devant sa tablette ou son ordinateur. Vous pourrez assister aux premières minutes de la vidéoconférence afin de faire connaissance avec la personne menant l'entrevue. Des questions adaptées à son âge lui seront posées, et ce, en utilisant notamment du matériel visuel. En aucun cas il ne pourra être forcé de parler s'il ne le souhaite pas. L'entrevue sera enregistrée sur bande audio, mais aucune photo ou image de votre enfant ne sera conservée malgré la vidéo.

Est-ce que c'est confidentiel?

Toutes les informations demeureront strictement confidentielles. Seuls les membres de l'équipe de recherche pourront accéder aux données. Les données rendues anonymes seront conservées après le projet, seulement si vous y consentez. Nous expliquerons à votre enfant que ses propos resteront confidentiels. Il est donc préférable que vous ne le questionniez pas après son entrevue. S'il veut vous dire certaines choses, il est préférable que cela vienne de lui, spontanément.

Je souhaite participer à la recherche avec mon enfant, que dois-je faire?

Si vous êtes intéressé à participer, veuillez communiquer avec **Marie-Christine Fortin**, professionnelle de recherche (418-656-2131 poste 404512 ou marie-christine.fortin@jefar.ulaval.ca), en mentionnant l'âge de votre enfant, votre ville de résidence et un numéro auquel nous pouvons vous rejoindre. N'hésitez pas à nous interpeller si vous désirez des informations supplémentaires avant de prendre votre décision. Nous pourrions également vous parler davantage des modalités d'entrevue en ligne et des stratégies pouvant être mises de l'avant pour assurer la confidentialité des propos de votre enfant.